

Lettre d'info du mois de mai 2019

Chers adhérents, chers collègues

Petit bilan à mi-mandat de l'action de votre syndicat.

1) Défense de la profession et lobbying

■ Nous avons engagé un juriste pour nous aider à clarifier nos situations professionnelles et la possibilité d'encadrement de notre métier ; **le premier objectif est de créer un groupe d'élus** susceptibles de nous aider dans ces démarches et de faire du lobbying.

■ Le SPS a adhéré à la **Fédération Nationale des Auto Entrepreneurs (FNAE)** ce qui permettra à nos collègues concernés d'y adhérer pour un tarif très bas et de profiter des avantages consentis par cette fédération.

2) Communication

■ Le nouveau site devrait être rapidement en ligne désormais ; les dernières modifications et vérifications sont en cours ; le paiement en ligne sera facilité via la Banque Populaire.

■ Les vidéos du congrès sont presque complètement exploitées.

Une vidéo a été postée : vidéo de restitution qui dure 19mn : **ce sont les moments clés du congrès.**

Pour la mise en ligne des interventions complètes en oncologie du docteur Catenacci, en onco-gériatrie de l'équipe de Draveil et des témoignages sur la spondylarthrite ankylosante, nous rencontrons un problème technique : les vidéos pèsent 28 Go, elles durent environ ½ heure. Elles sont trop longues et trop lourdes pour la mise en ligne sur youtube. Nous

travaillons avec nos partenaires pour résoudre ce problème.

■ N'oubliez pas que le SPS met à votre disposition des stands pour les manifestations que vous organisez dans vos régions. Ils ont été confiés à vos délégués régionaux qui se chargeront de vous les confier si vous en avez besoin.

3) Formation

■ L'institut de formation « Méditrina » est créé. L'idée est de vous proposer **des formations de type post-graduate** plutôt axées sur une approche des pathologies le plus souvent rencontrées dans notre pratique. **Nous sommes en attente de vos retours quant aux formations qui pourraient vous convenir.** N'hésitez pas à nous communiquer vos besoins.

Pour l'instant nous avons mis en ligne notre formation anatomie-physiologie destinée aux élèves des écoles.

Une formation à l'hygiène en service hospitalier est envisagée.

■ En ce qui concerne le DU, nous n'avons pas de nouvelles d'Orléans. Cela paraît très compliqué de travailler avec eux hélas... Normalement le début de la formation est pour septembre (2019 !!).

4) Evaluation/Publications

■ Le projet d'évaluation est toujours en cours ; **Nathalie Bernardinelli rédige dans le cadre du DU recherche clinique auquel le SPS a été associé un protocole sur une étude pilote.**

Thème : Les effets du shiatsu sur les douleurs d'origine inflammatoire sur les personnes atteintes de spondylarthrite ankylosante.

Faire des études validées scientifiquement, c'est compliqué !! Mais ça avance et nous vous tiendrons au courant prochainement.

■ Un document de présentation comprenant les études effectuées est en cours d'élaboration. Il sera à disposition en téléchargement sur le nouveau site ; **il vous permettra de mieux vous présenter auprès des services médicaux.**

5) Les journées d'été

■ Thème : Comment appliquer le shiatsu en lien avec les neurosciences, avec des personnes autistes ou des malades Alzheimer. Comment communiquer et obtenir des informations ? Comprendre la palpation en fonction de nos propres sensibilités.

Lieu : Isola Dates : 12-13-14 juillet 2019.
Tarif 3 jours/adhérent : 60 €.

6) La Commission titre

Elle travaille dur pour préparer le renouvellement de notre titre prévu en juillet 2020. Les contraintes administratives et institutionnelles sont nombreuses et vont impacter la profession ; la commission travaille à intégrer le Do in et le Shiatsu assis dans le référentiel comme annoncé en AG ce qui peut permettre d'ouvrir d'autres perspectives professionnelles.

■ Une réflexion sur les APA (Activités Physiques Adaptées) est en cours. L'idée des APA est d'aider les personnes à reprendre une activité physique adaptée car elle correspond à une prescription médicale. Nous pourrions faire rentrer le shiatsu dans ce dispositif.

7) Partenariat

■ **Le SPS a signé une convention de partenariat avec l'association HUMAN IMPACT.**

L'objectif de cette association est d'apporter un peu de détente et de mieux-être aux équipes soignantes des établissements de soins publics et privés.

HUMAN IMPACT propose la chose suivante aux professionnels spécialistes en Shiatsu :

- une présence de 3h consécutives pour la réalisation de 6 soins de Shiatsu assis. Chaque soin dure 25 minutes + 5 minutes de pause. (Les pauses pendant les 3 h de soins sont rémunérées).

- une rémunération sur facture de 45 euros de l'heure : une présence de 3h rémunérée 135 €.

- un paiement de toutes les séances réservées et ce même en cas d'annulation.

- une mise à disposition du matériel : chaise et petit matériel à usage unique.

En échange HUMAN IMPACT demande aux professionnels :

- de donner leurs créneaux disponibles au minimum 15 jours à l'avance

- d'assurer leurs engagements sauf cas de force majeure (liste encadrée)

- s'inscrire au réseau HUMAN IMPACT pour permettre d'organiser leurs missions

- une adhésion à l'association HUMAN IMPACT sera proposée sans qu'elle soit obligatoire pour un montant de 5 € annuel

- la mise en place et le rangement de la salle dans l'établissement de soins

- le port d'un Tee-Shirt ou blouse (à définir ensemble) avec le Logo HUMAN IMPACT et son entretien

- les remontées de problèmes ou de commandes le cas échéant.

- le téléchargement de l'application ou la WEB App permettant de rester en contact avec le spécialiste en Shiatsu

Si vous êtes intéressé, vous devez vous inscrire directement auprès de l'association qui vous contactera à l'occasion de leurs opérations (la première démarre à Strasbourg prochainement).

<https://www.humanimpact.fr/>

8) Mutuelles, Assurances, Prévoyance

■ Le dossier Mutuelles est toujours en cours. **Nous avons besoin de vos retours quant à vos connaissances de remboursement du shiatsu par des mutuelles.**

Pour augmenter notre crédibilité auprès des assureurs/mutualistes, nous pourrions proposer aux adhérents une facture normalisée SPS avec notre numéro d'adhérent. Nous aurions plus de poids pour discuter avec les mutuelles/assurances : nous représentons 600 adhérents intégrés dans 1 registre commun. Nous travaillons à un modèle de facture type dans ce cadre.

■ Un agent général d'assurance dont l'épouse pratique le Shiatsu propose un audit gratuit de votre situation quant aux problématiques de votre profession. Prévoyance et retraite ne doivent plus être des sources d'angoisses remises toujours à plus tard.

> Seront évoqués les changements qui sont en cours : la réforme de la CIPAV et des retraites en général, le 100% santé qui améliore les remboursements de soins de base. Il est important de suivre vos droits déjà acquis en retraite avec www.lassuranceretraite.fr.

Si vous êtes intéressé, merci de contacter le secrétariat qui fera suivre votre demande.

■ **Et maintenant le mot du secrétaire général** qui rappelle que l'équipe du Conseil syndical est bénévole et heureusement, est épaulée par deux prestataires de service pour l'administratif et la communication.

Nous déplorons, regrettons **le manque de participation et de retour de la part de nos adhérents**, notamment dans les régions.

Le SPS, c'est nous tous !

Nous devons tous promouvoir les actions du syndicat, continuer à populariser le Shiatsu et à le défendre auprès des institutions.

Faites-nous part de vos contacts, de vos rencontres et de vos initiatives plus souvent.

Le shiatsu a bonne presse. Il mérite davantage d'engagement de toutes et tous. Bon courage à toutes et tous

BIEN VIVRE VOTRE SANTÉ

37 bis, allée Lucien-Michard, 93190 Livry-Gargan
Tél. : 06 18 32 32 39
sg@syndicat-shiatsu.fr

WWW.SYNDICAT-SHIATSU.FR